cap à l'Est

Opération d'ACC de la Communauté de Communes de la Région de Suippes





Énergies en Nord Est Société Coopérative d'Intérêt Collectif – Maîtrise de l'énergie & Énergies renouvelables 23A, Rue André Dhôtel – 08 130 Attigny – 03 10 93 06 62 contact@ene.coop – www.ene.coop

Déroulement de la présentation



- Contexte du projet
- Études de faisabilité
- Construction de la centrale photovoltaïque
- Mise en place de l'opération d'ACC
- Exploitation de l'opération d'ACC
- Éléments financiers
- Difficultés rencontrées

Contexte



- Volonté de la CCRS de rendre la piscine intercommunale de Suippes plus autonome
- Toiture non exploitable, car non porteuse ⇒
 Utilisation d'un terrain de 5 000 m² jouxtant le site



Étude de faisabilité ACI



- Étude de faisabilité ACI entre avril et juin 2022
 - Proposition d'une installation de 123 kWc (tac = 71 %; tap = 26 %) ou de 237 kWc (tac = 47 % et tap = 32 %)
 - Intéressant de couvrir la totalité de la surface (237 kWc), mais surplus important (53 %)
 - ⇒ Réflexion autour de l'autoconsommation collective

Étude de faisabilité ACC



- Étude de faisabilité ACC au 2ème trimestre 2023
- Installation de production à la piscine : 264,1 kWc
- Production annuelle: 260 000 kWh
- Valorisation de l'électricité en ACI sur la piscine, puis injection sur une boucle d'ACC:
 - 6 bâtiments de la CCRS
 - 2 bâtiments de la commune de Suippes
 - 1 bâtiment du CIAS (EHPAD)
- Consommations totales: 1 900 000 kWh/an
- Tac: 95,5 %; Tap: 12,7 %



- En parallèle, lancement de la consultation des entreprises :
 - Rédaction du CCTP : début 2023
 - Consultation : février 2023
 - Dépouillement des offres : mars 2023
 - CAO: avril 2023
 - Notification d'attribution : mai 2023 (Silicéo)



- En parallèle, lancement de la consultation des entreprises :
 - Test d'arrachement : juillet 2023
 - Avenant : août 2023
 - Commande du matériel : août à octobre 2023
 - Études d'exécution : août à septembre 2023
 - Réunion de lancement : octobre 2023
 - Suivi de chantier : novembre 2023 à janvier 2024







Vord-Est







Vord-Est





Vord-Est





lord-Est





M.K.O. Physiological Physical Physical



- En parallèle, lancement de la consultation des entreprises :
 - Raccordement de l'installation sur le TGBT : fin janvier 2024
 - Demande de raccordement déposée en décembre 2023
 - Réception CRD : Février 2024
 - Réception CARD : Juin à Août 2024
 - Mise en service : Fin août 2024
 - Réception : Octobre 2024







Nord-Est



Mise en place de l'opération d'ACC



Analyse juridique :

- Accompagnement d'une avocate spécialisée dans le droit des entreprises
- Rédaction des statuts et des contrats de vente : Février à Avril 2024
- Version définitive des statuts : Juin 2024
- Dépôt des statuts en Préfecture : Juillet 2024
- Enregistrement : Septembre 2024

Mise en place de l'opération d'ACC



- Démarches auprès d'Enedis :
 - Déclaration de mise en œuvre : Février 2024
 - Convention d'ACC: Août à septembre 2024
 - Paramétrage de l'outil Elocoop : Septembre 2024
 - Démarrage de l'opération d'ACC : 1^{er} octobre 2024

Mise en place de l'opération d'ACC



- Clef de répartition
 - 3 clefs de répartition existent :
 - Statique
 - Répartition de la production selon des coefficients fixes
 - Dynamique par défaut
 - Répartition de la production au prorata de la consommation de chaque participant
 - Dynamique variable
 - Répartition de la production par la PMO en fonction d'une règle de calcul qui lui est propre

Exploitation de l'opération d'ACC



- Énergies en Nord Est agit en tant que PMO déléguée
 - Vérification de la bonne remontée des informations de la part d'Enedis
 - Vérification de la conformité des factures d'électricité
 - Suivi de la production, des taux d'autoconsommation et d'autoproduction des différents sites

Exploitation de l'opération d'ACC

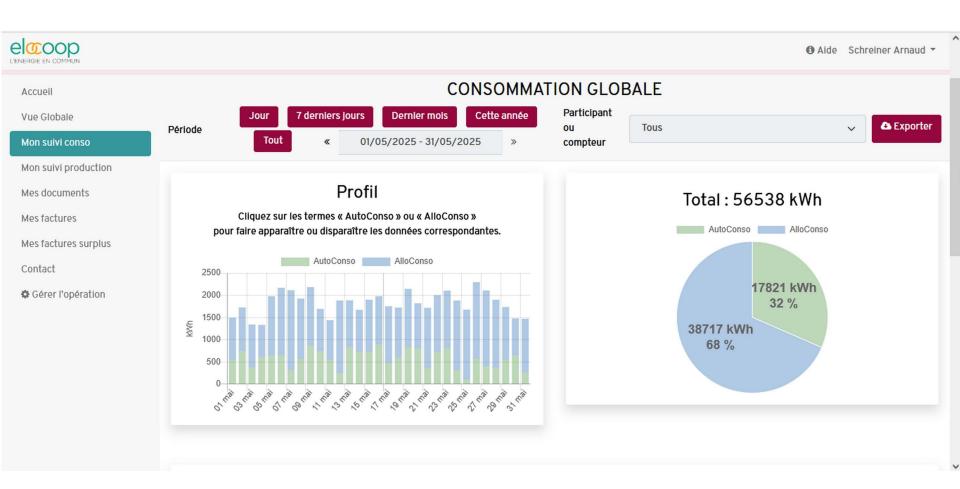


- Énergies en Nord Est agit en tant que PMO déléguée
 - Aide à la facturation de l'Accise
 - Ajout/Suppression de participants
 - Interface entre Enedis et les consommateurs
 - Assistance à la PMO
 - Bilan annuel de l'opération

Exploitation de l'opération d'ACC



Nord-Est



Éléments financiers



- Montant total de l'investissement : 300 000 € HT
- Subventions : 154 000 €
- Coût de production sur 30 ans : Environ 6 c€/kWh
- Participation des consommateurs aux frais d'amortissement : 8 c€/kWh
- Surplus (< 5 %): Vendu à Enercoop à 6,5 c€/kWh
- Temps de retour sur investissement : 6 ans

Éléments financiers

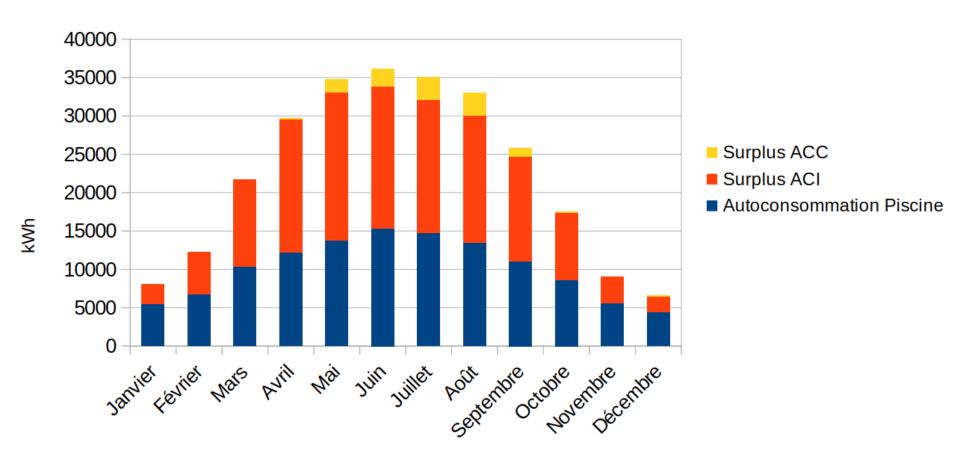


- Frais d'exploitation :
 - Assurance : 1 700 €
 - Maintenance préventive : 1 200 €
 - IFER: 716€
 - CFE : 250 €
 - TURPE: 142 €
 - Télésurveillance : 1 300 €
 - Suivi d'exploitation : 3 098 € (dont logiciel de supervision)
 - ⇒ TOTAL : 8 400 €

Répartition théorique de la production





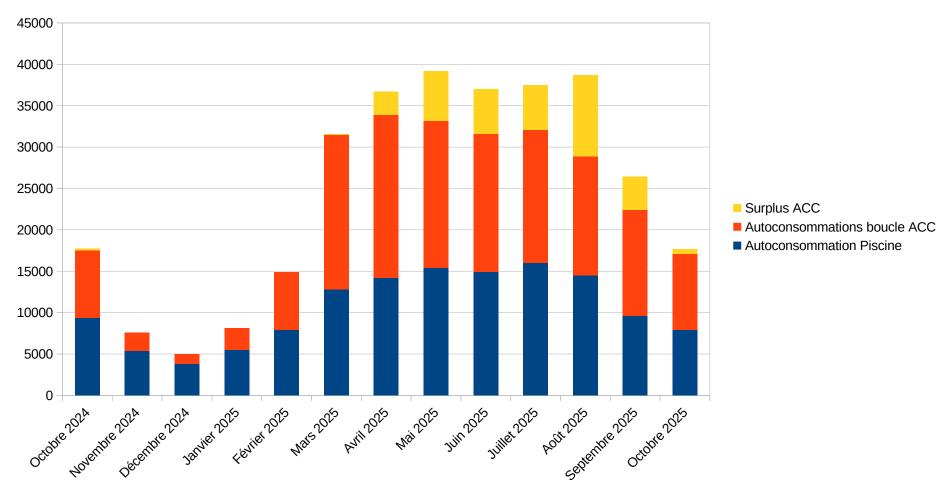


Répartition réelle de la production



Nord-Es

Répartion réelle de la production



Les difficultés rencontrées



- L'assurance de la CCRS ne prend pas en charge les centrales photovoltaïque au sol ⇒ Nécessité de trouver un autre assureur
- Les assureurs demandent la mise en place d'un système de télésurveillance
- Attention à bien fournir en phase consultation les plans VRD
- Rédaction du CARD-I